

RAPPORTEUR : groupe de l'Opposition

OBJET : Motion contre la fermeture de 2 classes à l'école d'Antoigné et à l'école Jules Ferry

Mesdames, Messieurs,

Au moment où le gouvernement met l'éducation au centre de ses préoccupations en y mettant des moyens importants, il n'est pas compréhensible de voir fermer 2 classes (Antoigné et Jules Ferry).

L'une a quasiment le même nombre d'enfants prévu pour la prochaine rentrée, l'autre, situé en centre ville est un des atouts de la revitalisation du centre-ville.

En conséquence, le conseil municipal réuni le 21 mars 2013 demande à Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale de bien vouloir réétudier la question de ces 2 classes.

UNANIMITE